



Éditorial

Développement



M. Émile Pérez

FRANCOPOL vient de fêter ses deux ans d'existence. Née de la volonté de policiers désireux de partager leur expertise dans le domaine de la formation professionnelle, cette jeune association a développé avec précaution son assise et ses activités.

Au-delà des 13 institutions fondatrices, ce sont désormais 22 membres qui échangent, en français, connaissances et compétences. L'ouverture vers l'Afrique est maintenant réalisée avec l'école nationale de police du Burkina Faso...

Afin de mieux répondre aux besoins de chacun, des comités techniques rassemblent aujourd'hui, autour de thématiques professionnelles, des experts venus des quatre coins de la planète FRANCOPOL. Les liaisons Internet permettent de les mettre en contact permanent tout en gagnant en efficacité.

La face cachée de cette mondialisation informatique, la cybercriminalité n'a d'ailleurs pas manqué d'être au cœur des multiples actions de FRANCOPOL développées des deux côtés de l'Atlantique.

Deux ans après sa naissance, FRANCOPOL est également entré dans la cour des grands. Reconnaisant l'originalité de la démarche du premier réseau international francophone de formation policière, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a convié FRANCOPOL à participer aux journées des réseaux institutionnels marquant l'anniversaire de la déclaration de Bamako. Il est vrai que l'OIF a toujours fait confiance à FRANCOPOL pour développer des activités en Afrique francophone. FRANCOPOL a d'ailleurs activement participé, au travers de trois articles, à la réalisation d'un ouvrage fondateur sur la réforme des systèmes de sécurité et de justice dans cette partie du monde. C'est toujours à la demande de l'OIF que, début septembre, nous avons pu présenter FRANCOPOL à la Commission européenne.

Forts de ce développement progressif et harmonieux, ne doutons pas que, demain, le réseau FRANCOPOL pourra encore mieux répondre aux besoins de ses adhérents, comme de ses futurs membres...

Colloque en cybercriminalité

Organisé par la Sûreté du Québec et l'école Polytechnique de Montréal les 28 et 29 avril dernier, le colloque FRANCOPOL sur la cybercriminalité avait pour thème: «Cybercriminels sur la toile francophone», et a réuni environ 325 participants; public majoritairement composé d'avocats, de policiers, d'universitaires et de gens d'affaires. Plus de trente ateliers et conférences se rattachant aux quatre grands thèmes de l'évènement ont été présentés, soit cybercrime et aspects juridiques, impacts sociaux et tendance, piratage et « forensic », ainsi que prévention et relations communautaires.



Rencontre FRANCOPOL portant sur la lutte au crime organisé au Québec

Le 11 mars dernier, la Délégation générale du Québec à Paris et Francopol ont présenté une conférence portant sur la lutte contre le crime organisé au Québec. Un auditoire de près de 70 personnes ont assisté à l'activité ayant pour conférencier Monsieur Gilles Martel, officier de la Sûreté du Québec et responsable adjoint de l'Escouade régionale mixte de Montréal. Les participants provenaient du milieu policier, et judiciaire de plusieurs pays. L'évènement a été couronné d'un vif succès.



Apparition de groupes d'experts appelés "comités techniques"

L'idée de créer des groupes d'expertise était bien présente depuis les débuts du réseau en 2008. Après une année de consolidation, FRANCOPOL a maintenant les infrastructures nécessaires à l'apparition des comités techniques. En rassemblant des personnes autour d'une thématique plutôt qu'en fonction de la proximité géographique, les experts ont accès à un forum pour développer leurs compétences et se maintenir à jour.

Sommaire

Le dossier de FRANCOPOL (P. 2)

Comités techniques
Croissance du réseau

L'événementiel (P. 3, 4, 5, 6)

Colloque en cybercriminalité
Réunion sur l'excellence de la fonction de police
Bilan de Bamako, OIF

Modèles d'interventions en incidents critiques
Conférence sur le crime organisé

Comités techniques

Police du Monde (P. 7)

L'Institut de Sécurité Publique de la Catalogne (ISPC)

Focus du mois (P. 8)

Les bandes urbaines et la police communautaire: l'approche de la zone de police Bruxelles-Nord (Bruno)

Et aussi (P. 9)

Calendrier des activités
Services aux membres

Les comités techniques

Un comité technique international est formé d'un nombre restreint d'experts travaillant sur une thématique d'intérêt. Les comités ont pour but le partage de nouvelles connaissances pour une plus grande cohérence des actions en sécurité publique et une accélération de la modernisation de la fonction policière. Un employé actif au sein d'un comité technique bénéficie d'un espace où il peut aborder des situations en dehors des schèmes de pensée habituels ayant cours dans son groupe d'attache, ce qui lui permet de générer de nouvelles idées. Les membres du comité technique qui bénéficient du partage des connaissances et des expertises à l'échelle internationale trouvent de l'aide pour les défis auxquels ils font face dans leur pratique. Ils ont accès à un forum pour développer leurs compétences, à un réseau pour se maintenir à jour dans leur domaine, ce qui favorise inévitablement leur développement professionnel.

Comment joindre un comité technique?

Vous trouverez sur le site Internet www.francopol.org des informations sur le fonctionnement des comités et une description des domaines d'expertise. Afin de joindre un comité, il suffit d'en faire la demande auprès du Secrétariat général. Les comités techniques sont animés par un coordonnateur qui stimule les échanges entre les participants et effectue le lien avec FRANCOPOP. Les comités utilisent les technologies de l'information et des communications pour son fonctionnement. Ces outils sont le site Internet de FRANCOPOP, le Carrefour FRANCOPOP de l'information et du savoir (CFIS) et les technologies de communication, telles que les web conférences.

Les comités techniques de FRANCOPOP portent sur les thèmes suivants :

- Approche par compétences
- Cybercriminalité
- Opérations internationales de paix
- Sécurité routière
- Police et citoyens
- Études et recherche
- Éthique et déontologie
- Recrutement et profil des recrues
- Emploi de la force
- Techniques d'enquêtes
- Partage documentaire

Pour
participer à un
comité, communiquez avec
le secrétariat général
francopol@surete.qc.ca

Assemblée générale, Bureau international et comité de direction via "Internet"

FRANCOPOP a tenu une assemblée générale en mars 2010 par voie électronique. Les membres ont été consultés sur des modifications à apporter aux statuts, l'élection de nouveaux administrateurs et le choix de la firme de vérification comptable.

Les administrateurs du réseau ont tenu l'ensemble des réunions par le biais du système de web conférence de FRANCOPOP. Le rapport annuel et les états financiers sont en cours de finalisation et seront soumis à la prochaine assemblée générale. Le budget 2010-2011 a également été approuvé par les administrateurs. Un comité de coordination a été mis en place afin de soutenir l'organisation du congrès international qui se tiendra à Paris en juin 2011. Le comité de direction du réseau a tenu une réunion à Nicolet (Québec) le 16 septembre dernier.

FRANCOPOP en pleine croissance

Les membres en 2010

Burkina Faso

École nationale de police du Burkina Faso

Belgique

Centre d'études sur la police de Jurbise
Institut Provincial de Formation du Hainaut
Académie de Police Emilien Vaes
Police fédérale belge
Zone de police de Bruxelles Nord

Canada

Collège canadien de police
École nationale d'administration publique
École nationale de police du Québec
Gendarmerie royale du Canada
Service de police de la ville de Toronto
Sûreté du Québec

Espagne

Institut de la sécurité publique de Catalogne

France

Criminologue Alain Bauer
Gendarmerie nationale
Police nationale

Luxembourg

Police Grand-Ducale du Luxembourg

Principauté de Monaco

Sûreté Publique de Monaco

Suisse

Académie de police de Savatan
École régionale d'aspirants policiers (ERAP) Neuchâtel
Institut suisse de police
Police cantonale de Genève / Centre de formation de la police
Police nationale de Fribourg

Colloque en cybercriminalité

Le colloque FRANCOPOP « Cybercriminels sur la toile francophone » a permis d'amener une perspective francophone au problème de fond que représente la criminalité informatique, et ce avec le soutien de l'Institut de la francophonie numérique de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La programmation de l'évènement fut des plus intéressantes comportant des conférences sur des sujets actuels, tels la dénonciation en ligne, la sécurité des réseaux sans fil à Montréal, l'entraide juridique, la cybercriminalité au Canada, la surveillance de l'utilisation d'Internet au travail, et plusieurs autres.



Prix FRANCOPOP sur la lutte contre la cybercriminalité remis lors du colloque le 29 avril 2010

Le partenariat créé pour l'évènement visait aussi la création d'un comité technique en matière de cybercriminalité. Lors de l'ouverture du colloque, Monsieur Emmanuel Adjovi de l'OIF a souligné la pertinence du réseau FRANCOPOP dans l'adoption d'une stratégie de partenariat qui associe les forces de sécurité de tous les pays, du Nord comme du Sud. Fait significatif, une convention a d'ailleurs été signée afin de soutenir financièrement la participation d'experts provenant de pays du Sud à une première réunion du comité technique.

Lors du colloque, FRANCOPOP a également procédé à une remise de prix ayant comme principal objectif de reconnaître l'innovation, le développement de meilleures pratiques, ainsi que les initiatives d'enseignement relatives à la prévention, la détection et la lutte contre la cybercriminalité.

Le comité d'évaluation a remis un prix à l'organisme Action-Innocence Monaco conjointement avec la Direction de la Sûreté Publique de la Principauté de Monaco. Un prix a été décerné à Cyberaide.ca qui annonçait récemment le lancement de la campagne EDUCATIONtextuelle.ca. Un prix a été remis à l'équipe intégrée d'enquête sur la pornographie juvénile formée par la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec et le Service de police de la ville de Montréal. Un dernier prix a été enfin remis à Monsieur Benoit Dupont, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sécurité, identité et technologie et directeur adjoint du Centre international de criminologie comparée.



Pour de plus amples informations sur la tenue du colloque, les documents d'information sont disponibles sur le site internet et le CFIS

Parution d'un ouvrage sur les systèmes de sécurité et de justice en Afrique francophone



L'OIF a publié un ouvrage traitant des spécificités institutionnelles et juridiques propres aux systèmes de sécurité et de justice en Afrique francophone. L'initiative était alors de contribuer au succès des réformes engagées dans ces domaines, et ce tout particulièrement dans le cadre d'élaboration de stratégies préventives, ou de contextes post-conflituels. À cet égard, FRANCOPOP a publié trois textes dans ce recueil provenant d'auteurs de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale française. Ces textes ont été produits par l'entremise de la participation de FRANCOPOP à un séminaire organisé par l'OIF en collaboration avec le Centre des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) et le Réseau africain pour le secteur de sécurité (RASS/ASSN) le 11 mai 2009.

Rencontre FRANCOPOL portant sur la lutte au crime organisé au Québec

Monsieur Gilles Martel, officier de la Sûreté du Québec et responsable adjoint de l'Escouade régionale mixte de Montréal, a présenté l'opération policière « Bromure ». Il a partagé son expertise en regard des méthodes d'enquêtes utilisées pour combattre une organisation criminelle bien connue, les motards criminalisés « Hells Angels », ainsi que leur principale activité, le trafic de stupéfiants. Monsieur Martel a démontré les ramifications internationales de cette organisation, le blanchiment d'argent qui en a découlé et les saisies des produits de la criminalité ayant déstabilisé les personnes arrêtées. Par ailleurs, Monsieur Martel a profité de l'occasion pour présenter une innovation nord-américaine, le site Internet sécurisé « Service de divulgation par Internet », soit une technologie de transmission de dossiers policiers aux procureurs du Québec pour faciliter la divulgation de preuves.

Il est à noter que le conférencier était également présent dans le cadre d'un projet de la Commission permanente de coopération franco-québécoise sur le « Partenariat policier en enquêtes criminelles au service des citoyens ». À cet effet, Monsieur Michel Pelletier, adjoint au Service de la coordination des projets conjoints en enquêtes criminelles, représentait aussi la Sûreté du Québec.



De gauche à droite: l'inspecteur Michel Pelletier, le délégué général du Québec à Paris, M. Wilfrid-Guy Licari et le lieutenant Gilles Martel

Atelier FRANCOPOL sur la gestion des incidents critiques et la négociation en situation de crise

Les 7 et 8 septembre 2010, des experts se sont rencontrés pour discuter et échanger sur la gestion des incidents critiques et de négociation en situation de crise. Cette réunion s'est tenue dans le détachement de la Police provinciale de l'Ontario à Long Sault en Ontario (Canada). Elle a été organisée par le Collège canadien de police en étroite collaboration avec l'Ambassade de France à Ottawa.

Les participants à cette réunion provenaient des organisations policières canadiennes suivantes :

la Gendarmerie royale du Canada (GRC), la Sûreté du Québec (SQ), le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), les services de police de Gatineau et de Cornwall, l'École nationale de police du Québec (ENPQ) et le Collège canadien de police (CCP), ainsi que des organisations françaises suivantes : le Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN) et l'unité de recherche, d'assistance, d'intervention et de dissuasion (RAID) de la Police nationale.

Au cours de ces deux journées, les participants ont discuté et échangé sur les différents modèles, les techniques et les meilleures pratiques de gestion et d'intervention des incidents critiques et de la négociation en situation de crise. Ils ont aussi partagé des cas vécus et discuté de la formation dans ces domaines.

Une volonté de poursuivre la discussion par l'entremise d'un Comité technique FRANCOPOL sur cette thématique a été exprimée par l'ensemble des participants. De plus, les participants ont déjà établi une série d'objectifs à atteindre au sein de ce Comité technique. Le Collège canadien de police poursuivra son rôle de coordination et d'animation pour ce Comité technique.



Yann Lardoux (Ambassade de France), Chrisophe Caupenne (RAID), Jean-François Rubod (GIGN), Marco Gauthier (SQ), Jeff Johnson (GRC), Serge Lalonde (GRC), Jeff Hunter (GRC), Robert Filiou (SP Gatineau), Gary Léger (SP Cornwall), Vincent Rozon (SPVM), Pascal Côté (SPVM), Guy Bruneau (ENPQ), Raymond Duquette (CCP), Claude Couturier (CCP)

Réunion sur l'excellence de la fonction de police

Le 19 mai dernier se déroulait la journée d'étude sur l'excellence dans la fonction de police à Namur (Belgique), à l'école de police locale. La Direction des relations avec la police locale s'est chargée d'organiser une journée pour le public francophone sur l'importance des composantes policières locales et fédérales qui assurent conjointement les fonctions de police de base et de police spécialisée. Cette journée avait pour but de mettre de l'avant le thème de l'excellence dans la fonction de police par la combinaison constante et simultanée de trois notions de base : la fonction de police orientée vers la communauté, la fonction de police guidée par l'information, et la gestion optimale s'inspirant du modèle de management. Dans ce cadre, FRANCOPOL a été sollicité afin d'expliquer sa contribution à la performance policière par ses multiples activités, et ce tout particulièrement sur le thème et du partage des bonnes pratiques. À ce titre, le vice président de "Francopol pour l'Europe" Thierry Dierick, Christine Renault de la zone de police locale de Schaerbeek-St-Josse-Evere ainsi que l'inspectrice Nadine Carmel-Tremblay de la Sûreté du Québec ont participé à l'évènement.

JOURNÉES DES RÉSEAUX INSTITUTIONNELS DE LA FRANCOPHONIE, À L'OCCASION DE BAMAKO+10

FRANCOPOL a été convié à participer aux Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie les 18-19 mai 2010 au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie à Paris. Le thème de la réunion était : « Promouvoir et mettre en œuvre la Déclaration de Bamako 10 ans après son adoption : bilan et perspectives à la lumière de l'expérience des réseaux institutionnels de la Francophonie. Par l'entremise de la création de six tables rondes, les participants ont été invités à identifier les tendances découlant des engagements du chapitre 4 de la Déclaration de Bamako. Les sujets des trois premières tables rondes ont donc principalement portés sur la garantie de l'universalité des droits, sur la question des droits culturels et de l'atteinte aux droits de l'Homme, sur les impacts de l'affaiblissement de l'État sur l'effectivité de la protection des droits fondamentaux, et sur les défaillances du constitutionnalisme en période d'évolution des modes de régulation. Les quatrième et cinquième tables rondes, quant à elles, se sont plus précisément concentrées sur la mise en œuvre du chapitre 5 de la Déclaration de Bamako, soit sur l'importante utilité des mécanismes de prévention des conflits, mais aussi sur leurs dysfonctionnements. Enfin la dernière table ronde a mis de l'avant les enjeux d'un soutien à l'action concertée des réseaux institutionnels, et ce notamment dans un environnement de concurrence des organisations internationales.

En plus de l'allocution de Monsieur Émile Pérez, FRANCOPOL a fourni une contribution écrite au rapport concernant l'état des pratiques de la démocratie, des droits de l'Homme et des libertés dans l'espace francophone. Enfin, l'objectif était de présenter le rôle du réseau FRANCOPOL sur les questions d'interventions policières sur des théâtres d'opérations internationaux.

Prévention de la radicalisation de la jeunesse dans l'extrémisme et le terrorisme

Le congrès de l'Association internationale des chefs de police (IACP) s'est tenu à Paris les 21 et 22 septembre 2010 sur le thème « Terrorisme et prévention de la radicalisation des jeunes », en partenariat avec INTERPOL, la Police nationale française, FRANCOPOL et avec le soutien financier de Motorola et de Target. Cette conférence était

l'occasion d'échanger les meilleures pratiques et partager les expériences concernant la lutte contre le recrutement de nouveaux membres par les organisations criminelles.

En l'occurrence, FRANCOPOL y a été représenté par M. Bauer et M. Pérez qui ont présenté une allocution. Le congrès a accueilli environ 120 participants provenant des 5 continents.



Réunion du comité technique en cybercriminalité

La première réunion du comité technique du réseau FRANCOPOPOL en cybercriminalité s'est tenue le 24 juin dernier à Bruxelles, en marge de la conférence de l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers). À cette occasion, la Direction de la Formation de la police fédérale a accueilli les participants à Bruxelles. "Cette première prise de contact entre experts a été animée par le capitaine Frédéric Gaudreau, responsable de la Division de l'intervention, au Service de la surveillance technologique de la Sûreté du Québec."

Au total, huit experts provenant de la Belgique, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la France, du Canada, de la Suisse et de la Roumanie ont eu l'occasion d'échanger en matière de lutte contre la cybercriminalité dans la francophonie. Cette réunion a permis de discuter des moyens

mis en œuvre, des projets en cours, ainsi que de partager des connaissances sur l'environnement spécifique à chaque pays. Le réseau de contacts établis à travers FRANCOPOPOL servira à guider, conseiller et influencer les décisions dans le cadre des activités de lutte à la cybercriminalité.

Les nouvelles technologies de l'information et des communications font maintenant partie du quotidien des forces de police et de gendarmerie et l'aspect culturel et linguistique influence les criminels dans leurs modus operandi. Les échanges tenus lors de cette rencontre laissent présager un avenir très enrichissant pour le comité technique.



De gauche à droite :

Thierry Dierick (Belgique), Eric Freyssinet (France), Didier Frezza (Suisse), Emmanuel Adjovi (OIF), Frédéric Gaudreau (Canada), François Ouedraogo (Burkina Faso), Laurent Bounameau (Belgique), Joachim Robey (Côte d'Ivoire), Mihai Ungureany (Roumanie).

Comment rejoindre un comité technique ?

Vous trouverez sur le site Internet www.franccopol.org des informations sur le fonctionnement des comités et une description des domaines d'expertise. Afin de rejoindre un comité, il suffit d'en faire la demande auprès du Secrétariat général. Les comités techniques sont animés par un coordonnateur qui stimule les échanges entre les participants et effectue le lien avec FRANCOPOPOL. Les comités utilisent les technologies de l'information et des communications pour son fonctionnement. Ces outils sont le site internet de FRANCOPOPOL, le Carrefour FRANCOPOPOL de l'information et du savoir (CFIS) et les technologies de communication, telles que les web-conférences.

Comité technique: études et recherches

Le Comité technique en études et recherches a débuté ses échanges par des réunions en web-conférence le 22 juin et le 28 septembre 2010. Le Comité est formé de cinq experts en recherche stratégique dans le milieu policier des pays suivants : Canada, France et Suisse. Les experts ont discutés des projets de recherche en cours dans leurs organisations respectives et les possibilités de partage de documentation afin d'enrichir le répertoire de recherche.

Comité technique: documentalistes et CFIS

Le comité œuvrant sur les questions de partage documentaire entre les membres du réseau a comme objectif de contribuer au déploiement et à l'alimentation de la plate-forme du CFIS. La version renouvelée du portail a été présentée au groupe en insistant sur les nouvelles fonctions et le potentiel de développement. Une prochaine rencontre a été convenue en début décembre, où ils aborderont dans le détail le développement du thésaurus, soit le projet-pilote d'alimentation du portail, selon les orientations privilégiées par le réseau.

Comité technique: éthique et déontologie

Le comité traitant de l'éthique, de la déontologie policière et des normes professionnelles est en développement. Les participants provenant de la Suisse, du Québec et de la Belgique débiteront les échanges prochainement. Le projet d'organiser un événement international au Québec portant sur la discipline et les affaires internes a déjà été annoncé pour le mois de mai 2012. Les personnes intéressées sont invitées à rejoindre le groupe d'échange.

Comité technique: approche par compétences

Le Comité technique formé de professionnels œuvrant en développement de l'approche par compétences en matière de formation policière s'est réuni en web-conférence le 30 juin 2010. Le groupe est présentement formé de trois experts provenant du Canada et de la Belgique. Les échanges se poursuivront à l'automne et les personnes intéressées provenant des organisations membres du réseau sont invitées à rejoindre le comité afin de développer notamment l'approche pédagogique, le profil de compétences, l'approche expérientielle et l'évaluation formative et certificative.

Demandes de collaborations

Plusieurs demandes de collaboration circulent au sein du réseau et suscitent des échanges entre experts. FRANCOPOPOL offre la possibilité de poser des questions aux autres membres par le biais du Secrétariat général. C'est un moyen efficace d'obtenir des réponses provenant d'un ensemble d'intervenants et d'entrer en contact avec des experts travaillant sur les sujets qui vous préoccupent. N'hésitez pas à faire parvenir vos demandes de collaboration à l'adresse : francopol@surete.qc.ca

L'institut de Sécurité Publique de la Catalogne (ISPC)

L'Institut de Sécurité Publique de la Catalogne (ISPC) est le centre de création et de transfert de la connaissance du système de sécurité publique de la Catalogne et une pièce essentielle dans la construction d'un modèle caractérisé par la transversalité de ses politiques. Par ailleurs, il est basé sur la coordination et la coresponsabilité avec tous ses opérateurs : les différents corps de sécurité, le monde académique et la société civile.

L'Institut, créé en 2007 par loi, a comme fondement l'union de l'École de Police et de l'École de Pompiers et Sécurité Civile de la Catalogne et ce, avec l'objectif d'intégrer dans un seul centre la formation intégrale, le support à la sélection et le développement professionnel des divers collectifs du système de sécurité. Le collectif le plus nombreux est celui de la police, formé par le corps de Mossos d'Esquadra - la police régionale de la Catalogne - et les diverses polices municipales.

L'Institut est une entité autonome avec une personnalité juridique propre assignée au Département d'Intérieur, des relations institutionnelles et de la participation (Departament d'Interior, Relacions Institucionals i Participació) de la Generalitat de Catalunya, organisation politique gouvernementale de la région catalane, une des 17 communautés autonomes de l'État espagnol.

En matière de formation, d'évaluation et de sélection policière, l'ISPC s'occupe de la conception, de la planification et de la réalisation des activités de formation policière dans toute la Catalogne, ainsi que des services de support à la sélection de polices municipales. Aussi, l'institut évalue les conditions psychologiques pour porter des armes de feu et participe aux processus sélectifs des polices locales de la Catalogne.

Les objectifs de l'ISPC sont :

- Former, à tous les niveaux, les membres des services de sécurité publique et privé notamment, les services de prévention et d'extinction des incendies, de sauvetages, d'urgences, de protection civile et de surveillance, de contrôle et de protection de l'environnement;
- Créer, gérer, diffuser et appliquer la connaissance technique pour sélectionner, promouvoir et développer les collectifs professionnels;
- Former, perfectionner et habiliter les volontaires et les acteurs directement rattachés aux services de sécurité et d'urgence; le personnel pénitentiaire en procédés, interventions et techniques de sécurité. Au niveau privé, autoriser et superviser les centres de formation du personnel de la sécurité, aussi bien que pour l'homologation des programmes formateurs, de l'évaluation de l'activité, de la formation préalable et de la formation permanente de ce personnel;
- Régler et coordonner les processus de sélection et d'évaluation des corps de sécurité publique de la Catalogne;
- Promouvoir l'étude et la recherche dans le domaine de la sécurité, pour améliorer l'adéquation de la formation aux nécessités professionnelles des divers corps et collectifs attachés au système de sécurité ; et devenir un référent dans l'étude et la recherche en sécurité aux niveaux national et international.



Le domaine d'action de l'Institut comprend les collectifs professionnels suivants :

- Les membres des corps de police de la Catalogne, des vigilants et des auxiliaires de la police municipale et les intégrateurs de n'importe quelle autre structure professionnelle qui occupent des fonctions dans le domaine de la sécurité publique au service des institutions propres de la Catalogne;
- Les membres des corps faisant partie du personnel d'urgence;
- Le personnel des structures professionnelles qui occupe des fonctions dans le domaine de la sécurité routière, du trafic, de la mobilité et de la sécurité environnementale.

La formation policière

L'ISPC organise et développe les activités formatrices adressées aux corps de police de la Catalogne, soit la Police de la Generalitat-Mossos d'Esquadra, les polices municipales, ainsi que les auxiliaires des polices locales. Les contenus, les méthodologies didactiques et le profil du professorat s'adaptent, respectivement, aux requêtes de la formation de base, à la formation pour la promotion au niveau de commandement, à la formation pour la spécialisation, et à la formation continue.

L'ISPC travaille conjointement avec plusieurs organismes, institutions et centres aux niveaux national et international ayant un rôle de premier plan

d'échanges entre policiers et formateurs. Une des principales formes de collaboration s'articule par la participation au sein de projets européens de coopération et de recherche en matière de sécurité, et de plusieurs collaborations, par exemple avec l'agence de Nations Unies UN-HABITAT. En plus, l'ISPC participe activement au Collège européen de police (CEPOL), et fait partie du réseau international de formation policière francophone (FRANCOPOL). **Pour plus d'information : <http://www.gencat.cat/interior/ispc>**

QUELQUES CHIFFRES EN 2009, L'INSTITUT A FORMÉ...

- 1526 aspirants policiers de formation de police de base
- 675 policiers en 6 cours de promotion
- 797 policiers au sein de 17 cours de spécialisation de sécurité citoyenne, de protection de personnes, et de biens et d'investigation
- 1856 policiers dans 53 cours de formation continue de sécurité citoyenne, de protection de personnes et de biens, d'investigation et d'actualisation
- 568 policiers dans 16 cours de formation à l'intention des formateurs
- 78 policiers au sein de 3 cours de leadership et de direction



Les bandes urbaines et la police communautaire: l'approche de la zone de police Bruxelles-Nord (Bruno)

La gestion du phénomène des bandes urbaines est un enjeu particulier pour un service de police choisissant d'appliquer le concept de police communautaire. Le « focus du mois » du bulletin d'information Francopol nous offre l'occasion de présenter l'approche développée dans ce domaine par notre service de police, la Zone de Police Bruxelles-Nord (BRUNO).

La gestion du phénomène est développée autour de trois pôles : la définition du phénomène, la construction de l'approche policière en relation avec les besoins de la communauté et le développement de partenariats entre le service de police et les acteurs non-policiers dont notamment les services socio-préventifs.

La définition du phénomène

Le phénomène est complexe à définir pour un service de police parce qu'il ne peut s'envisager uniquement sous l'angle de l'activité criminelle et de la répression de celle-ci.

La zone de police Bruno a construit une définition autour de quatre notions-clés : le groupe, l'activité, le territoire et l'identité. L'articulation de ces différentes notions permet de définir - sans grande prétention scientifique, mais avec un souci opérationnel - plusieurs catégories de « bandes ».

Trois catégories ont été retenues : le groupe de quartier, la bande urbaine et l'organisation criminelle. Pour chacune de ces catégories, une approche policière a été établie. Nous nous contenterons pour ce focus du mois d'évoquer les grandes lignes des approches développées pour les groupes de quartier et les bandes urbaines.

Les approches policières

Le constat essentiel est que le groupe de quartier et la bande urbaine se caractérisent par le fait que l'activité exercée en groupe n'est pas exclusivement ou même principalement criminelle. La commission de délits n'est qu'une partie, parfois minime, de l'activité des groupes de quartier et des bandes urbaines. Mais l'impact de cette activité sur la vie de la communauté (sentiment d'insécurité) est très important.

L'approche développée s'appuie sur la structure de la zone Bruno, une organisation orientée vers la police communautaire. Cette structure est une structure décentralisée où l'unité de base - le commissariat - dispose de toutes les fonctionnalités (accueil, intervention, enquête, circulation, service jeunesse, équipe de quartier) pour gérer en première ligne les problèmes de criminalité qui se posent sur son territoire.

Groupe de quartier

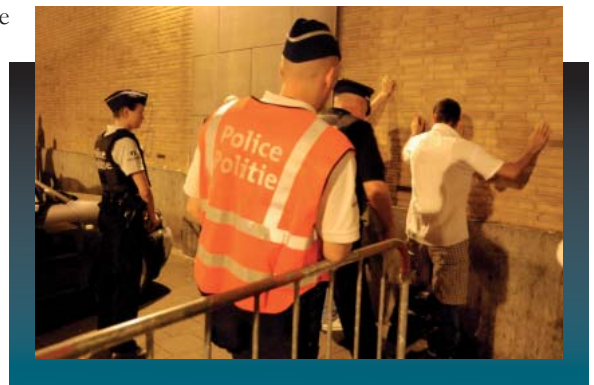
C'est le commissariat qui prendra en charge les problèmes posés par les groupes de quartier. Il s'agit essentiellement de tapage, de petites dégradations aux biens, de petits vols et de l'appropriation, parfois agressive, des espaces publics du quartier. Très peu structuré, doté d'une identité collective faible et ayant peu d'activité dans des domaines comme les stupéfiants, l'impact de ces groupes sur le sentiment d'insécurité n'en n'est pas moins très important. En conséquence, il est nécessaire de pouvoir développer une réponse policière rapide, mais socialement acceptée. Cette réponse est réalisée au travers de l'activité régulière de patrouille et de travail de proximité. Toutefois, il est nécessaire qu'elle se fasse en concertation avec les autres intervenants dans la vie de quartier, notamment, pour le cas bruxellois, le fonctionnaire de prévention (maison de quartier, éducateur de rue, gardien de parc), le comité de quartier et le monde associatif. La zone BRUNO dispose d'un atout pour organiser cette collaboration avec les partenaires socio-préventifs : le service des assistantes de concertation (AC). Ce service, partie intégrante de la zone de police, est composé d'assistants sociaux et de criminologues qui font l'interface entre les services de police et les services socio-préventifs. La concertation menée avec l'appui des AC permet la mise en œuvre d'une action collective et non plus uniquement policière.

La bande urbaine

La bande urbaine est différente. Son activité criminelle est plus régulière et s'étend à des phénomènes comme les stupéfiants, les vols avec violence, le racket (taxage). L'appartenance au groupe et la revendication d'une identité collective sont des éléments qui différencient aussi le groupe de quartier de la bande urbaine. Il faut encore noter qu'une structure ou une organisation de l'activité criminelle de la bande se dévoile sous la forme d'une planification d'actions décidée par un ou plusieurs leaders.

Une approche a été développée à travers d'un plan d'action particulier. Le commissariat, évoqué ci-dessus, conserve un rôle important. Mais, son action est complétée par le travail d'une unité d'enquêteurs spécifiquement affectée au suivi des bandes urbaines actives sur le territoire de la zone Bruno. Le rôle de cette unité consiste à connaître les membres de la bande, à développer des contacts au sein de celle-ci, à identifier les personnes-clés et à mener toutes les enquêtes liées à l'activité criminelle de la bande. Toutefois, cette unité d'enquête a également un rôle actif dans l'accompagnement des membres de la bande vers les services socio-préventifs. La connaissance acquise des situations individuelles au travers du travail de contact et d'enquête permet en effet aux enquêteurs d'avoir une bonne connaissance des situations sociales et familiales des membres de la bande. Via le service des assistantes de concertation et en tenant informé les autorités judiciaires, les enquêteurs ont pour rôle d'orienter progressivement le membre de la bande en proie à des difficultés vers les services d'aide et d'accompagnement.

Il y aurait encore beaucoup à partager sur la gestion du phénomène des bandes avec nos collègues de Francopol. Ces quelques lignes suffiront, je le pense, à susciter des questions et des réactions qui conduiront à des échanges fructueux. **Frédéric DAUPHIN, Commissaire Adjoint au directeur judiciaire, Zone de police Bruxelles-Nord (Belgique)**



Activités à venir

10 novembre 2010

Forum sécurité Chablais

FRANCOPOL invite les membres à participer au « Forum Sécurité Chablais » manifestation organisée conjointement par l'Académie de Police de Savatan, le Centre de formation du Chablais et la Sécurité militaire, qui aura lieu à Lavey-Village (Suisse). Le Forum aborde la question du puzzle de la sécurité en Suisse et s'interroge sur son organisation et son efficacité. Le débat vise à éclairer la réalité des structures fédéralistes aujourd'hui en place sur la base d'exemples dernièrement vécus en Suisse. Les intervenants seront appelés à confronter cette vision décentralisée avec un modèle voisin de centralisation en écoutant les enseignements tirés d'une récente tragédie à Londres.

15 novembre 2010

Présentation du programme de prévention en milieu scolaire « Unité sans violence »

Le programme de prévention « Unité sans violence, exprimez-vous! » développé par le collège de Sherbrooke au Québec, sera présenté en France, le 15 novembre prochain, par des étudiants en techniques policières. Ce programme s'adresse aux élèves de niveau primaire et consiste en un contrat par lequel ceux-ci s'engagent à ne pas accepter la violence. Des ateliers en classe et différents outils viennent compléter le programme afin d'encourager les élèves à former une unité sans violence et à devenir des ambassadeurs de la non-violence.

10 - 11 mars 2011

Atelier sur les opérations de paix

Atelier se déroulant à Montréal réunissant des chercheurs et praticiens œuvrant dans le domaine des déploiements internationaux de policiers en opérations de paix. Cette activité vise à mieux cerner la dimension francophone des opérations de paix, de mieux comprendre les spécificités de ces missions, les facteurs qui en déterminent la réussite et les enjeux des organisations contributrices.

Devenez membre

Faire partie d'une organisation membre de FRANCOPOL permet à son personnel de contribuer au développement des pratiques policières en échangeant avec des collègues internationaux, notamment par le biais des technologies de l'information et des communications. En tant que membre, vous pouvez assister aux conférences, prendre part à des comités techniques, consulter la bibliothèque virtuelle appelée le Carrefour de l'information et du savoir (CFIS) et envoyer des questions sous forme de demandes de collaboration transmises à l'ensemble des membres.

Le dynamisme du réseau repose sur l'implication des membres et leur volonté à interagir avec les autres, à partager du matériel documentaire, des analyses et des pratiques policières. Les membres sont aussi invités à collaborer à l'organisation d'événements et initier des activités de coopération.

FRANCOPOL est une communauté de pratique qui interagit en français dans un mode de réseau en ligne. Les informations échangées sont de nature technique et traitent de tous les domaines du milieu policier.

Siège de FRANCOPOL

1701, rue Parthenais, local E.S.43
Montréal (Québec) H2K 3S7
Canada
Tél: 1-514-596-3220
Fax: 1-514-590-6885
francopol@surete.qc.ca
www.francopol.org

Comité de rédaction

Éditeur en chef : Émile Pérez, Police nationale française
Directeur de publication : Claude Levac, Sûreté du Québec
Rédactrice en chef : Claire Malbouires, Sûreté du Québec
Conception : Barbara Maton, Institut Provincial de Formation du Hainaut

Pour obtenir une version électronique du bulletin Fr@ncopol ou pour nous transmettre vos initiatives, vos actions, vos réalisations et adresser vos propositions de textes et photos, veuillez vous adresser à francopol@surete.qc.ca